

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 4 décembre 2023

Déploiement de nouveaux sites 4G multi-opérateurs du dispositif de couverture ciblée du New Deal Mobile dans la Vienne

Ces pylônes sont issus du dispositif de « couverture ciblée », qui est l'un des grands axes de l'accord New Deal Mobile, conclu en janvier 2018 entre les opérateurs et les pouvoirs publics. Le dispositif de couverture ciblée permet aux collectivités d'identifier elles-mêmes les zones à couvrir par les pylônes. Les opérateurs s'engagent à construire et à financer ces sites entièrement à leur charge. Cette nouvelle inauguration d'un site du Dispositif de Couverture Ciblée dans la Vienne est donc une illustration concrète de l'accélération de la mise en œuvre du New Deal Mobile par les opérateurs télécoms sur le territoire.

Le point sur la couverture mobile en région Nouvelle-Aquitaine et dans la Vienne

En région Nouvelle Aquitaine

477 pylônes mutualisés seront construits, entre fin 2019 et début-2024, par les opérateurs au titre du dispositif de couverture ciblée que cela soit par les 4 opérateurs ou moins.

274 pylônes mutualisés issus du dispositif de couverture ciblée sont déjà construits et activés en 4G par les 4 opérateurs ou moins.

Dans le département de la Vienne

18 pylônes mutualisés ont été activés depuis cet été 2023 par les quatre opérateurs au titre du dispositif de couverture ciblée, voir la carte en annexe.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



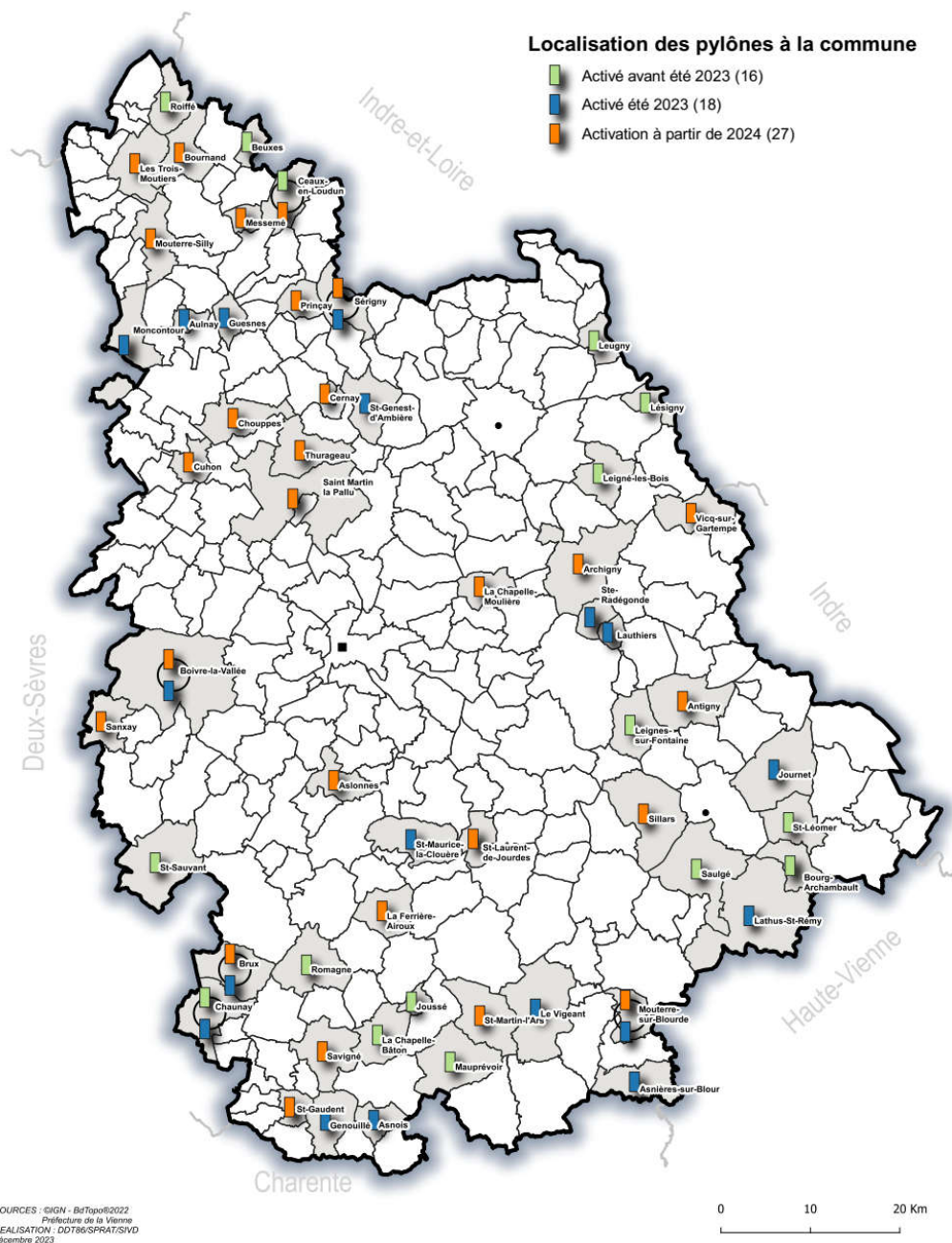
**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Etat d'avancement du New Deal Mobile dans la Vienne

Au 30/11/2023



Contact presse
 Cabinet du préfet
 Bureau de la représentation de l'État
 et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
 86000 Poitiers